

IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2020

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE ÉTABLI EN 2021

POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS

Retrouvez cet avis
sur impots.gouv.fr
Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

M PROVOST ALAIN
OU MME ALENCON ISABELLE
CASTELMEIN
29820 GUILERS

Vos références

Numéro fiscal

Déclarant 1 (C) : 0238439256013
Déclarant 2 (C) : 1846929998214

Référence du document : 21 B0 4184554 23

Adresse d'imposition au 01/01/2021 :
CASTELMEIN
29820 GUILERS

Numéro FIP 290 03 03 2418917789 3

Numéro d'ordre : 1

Date d'établissement : 17/04/2021

Somme qui vous est remboursée

993,00 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.
Vous serez remboursé à l'été 2021.

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur
impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique
« Contact »)

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 46 278
Nombre de parts : 3.0

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...) rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.*

*Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.
Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.*

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2021

Détail des revenus		Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)	Total
Salaires.....		27289	21151	0	
Heures supplémentaires non exonérées.....		0			
Total des salaires et assimilés ²		27289	21151		
Déduction 10% ou frais réels.....		- 2729	- 2115		
Salaires, pensions, rentes nets.....		24560	19036	0	43596
Revenu brut global.....					43596
CSG déductible.....					- 0
Revenu imposable.....					43596
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux		12,8%	Montant	46
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴					1468
Décote.....					- 625
Impôt avant réductions d'impôt.....					843
REDUCTIONS D'IMPOT ^{15 18}					
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		2			
Montant de la réduction d'impôt.....				366	
Total des réductions d'impôt ²⁰.....					- 366
Impôt proportionnel.....					+ 6
Impôt total avant crédits d'impôt.....					483
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS					
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....		6		6	- 6
Cotisations syndicales.....		66		66	
Montant du crédit d'impôt calculé.....					- 44
IMPOT NET					
Total de l'impôt sur le revenu net.....					433
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :					
IMPOT SUR LE REVENU					
Impôt sur le revenu 2020 dû ⁵³ :					433
Retenue à la source prélevée en 2020 par vos verseurs de revenus :.....					- 1452
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :.....					+ 26
Solde d'impôt sur les revenus 2020 :					- 993
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE.....					993
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE					

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS Majeurs CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2021

>>> Suite de votre avis

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence²⁵

46278

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible¹⁹.....

46

Revenus exonérés

Heures supplémentaires.....

Déclarées
Nettes

Déclar. 1

2929
2636

Heures supplémentaires.....

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :

Plafond total de 2019.....

Déclar. 1

15810

Déclar. 2

15810

Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....

3923

3923

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

+ 3973

+ 3973

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

+ 4052

+ 4052

Plafond calculé sur les revenus de 2020.....

+ 4114

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2021.....

= 16062

= 16062